



Publié le 21 avril 2023 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Soulier Avocats recommandé par le Legal 500 EMEA 2023-2024



Nous avons le plaisir d'annoncer que, pour la sixième année consécutive, notre Cabinet est recommandé par le *Legal 500 Europe, Middle East and Africa* dans la catégorie « **Environment** », et que notre Counsel Laure Marolleau est à nouveau citée comme « **Next Generation Partner** » dans cette catégorie.

Extrait du Legal 500 EMEA 2023-2024 :

« With particular expertise in the chemical and pharmaceuticals sectors, Soulier Avocats advises French and international companies on a broad range of environmental matters, including permitting and administrative litigation. Founding partner Jean-Luc Soulier heads the practice,



and Laure Marolleau provides key support. »

Traduction :

« Doté d'une expertise pointue dans les secteurs chimique et pharmaceutique, Soulier Avocats conseille les entreprises françaises et les groupes internationaux sur un large éventail de problématiques environnementales, notamment en matière d'autorisations et de litiges administratifs. L'associé fondateur Jean-Luc Soulier dirige le Département, avec le soutien extrêmement précieux de Laure Marolleau. »

Soulier Avocats tient à remercier chaleureusement tous ses clients, partenaires et équipes.

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.